

RELEVÉ ANNUEL 2019 DE VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

Les garanties de votre adhésion AFER sont coassurées par Aviva Vie et par Aviva Épargne Retraite par parts égales.

Vos informations :

THOMAS ALEXANDRE

Adhésion : 18190124

Date d'effet : 31/07/2017

Votre conseiller :

CABINET BOTTERO

Correspondant AFER

450 AVENUE BADEN POWELL

IMMEUBLE OPTIMUM

34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 69 74 49

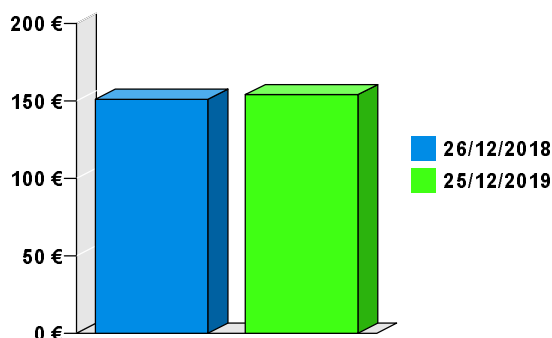
Email : cabinet.jcb@cab-bottero.com

N° ORIAS : 07026175

VALEUR DE RACHAT DE VOTRE ADHESION AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER AU 25/12/2019	154,08 €
VALEUR DE RACHAT DE VOTRE ADHESION AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER AU 26/12/2018	151,76 €

RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE 2019	Rappel de l'épargne au 26/12/2018 en euros	Montant de l'épargne au 25/12/2019 en euros	Ventilation par support au 25/12/2019	Valeur de la part au 25/12/2019 en euros	Nombre de parts au 25/12/2019	Primes Investies au 25/12/2019 en euros	PRUM* en euros
FONDS GARANTI EN EUROS	151,76	154,08	100,0 %	-	-	-	-
Valeur de rachat	151,76	154,08	100,0 %				
Epargne disponible	151,76	154,08					

Evolution de l'épargne



* PRUM (Prix de Revient Unitaire Moyen) : prix d'achat moyen des unités de compte.

La valeur des parts des unités de compte peut varier à la hausse comme à la baisse. Seul le nombre de parts est garanti.

L'épargne investie dans le Fonds Garanti en euros bénéficie de l'effet de cliquet après attribution des bénéfices financiers de l'exercice.

Vous trouverez dans la partie glossaire de cet envoi la définition des termes figurant dans votre relevé annuel.

PRELEVEMENT FORFAITAIRE UNIQUE :

La loi de finances pour 2018 a institué de nouvelles modalités d'imposition pour les produits issus des versements effectués à compter du 27/09/2017. Le tableau suivant vous permettra de compléter, le cas échéant, votre déclaration de revenus 2019, avec les informations arrêtées au 31/12/2018, et d'anticiper les modalités d'imposition d'un éventuel rachat demandé au cours de l'année 2020, avec les montants arrêtés au 31/12/2019 :

	Montant des primes restées investies jusqu'au 26/09/2017 en euros	Montant des primes restées investies à compter du 27/09/2017 en euros
Au 31/12/2018	150,00	-
Au 31/12/2019	150,00	-

IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE (IFI) :

Votre adhésion ne possède aucun support immobilier devant figurer dans votre éventuelle déclaration à ce titre.

RELEVÉ ANNUEL 2019 DE VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER
Les garanties de votre adhésion AFER sont coassurées par Aviva Vie et par Aviva Epargne Retraite par parts égales.

Vos informations :
THOMAS ALEXANDRE
Adhésion : 18190124
Date d'effet : 31/07/2017

DÉTAIL DES OPÉRATIONS 2019

FONDS GARANTI EN EUROS

Date de valeur	Libellé des opérations	Mouvements sorties	Mouvements entrées
26/12/2018	Epargne dans le Fonds Garanti en euros		151,76
	Répartition des bénéfices 2019		2,80
	Prélèvements sociaux	0,48	
25/12/2019	Epargne dans le Fonds Garanti en euros		154,08